Travaux publics et Services gouvernementaux

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division L'Esplanade Laurier East Tower, 4th floor, Ottawa Ontario K1A 0S5

	VOII	artic Z i	Jour Clauses et Conditions
Title - Sujet			
Centres de recyclage			
Solicitation No N° de l'invitation		Date	
B8114-190211/A		2019-0	1-03
Client Reference No N° de re	éférence du client		
B8114-190211			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-446-76142	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME
hn446.B8114-190211			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2019-02-13			Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.			1
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur
Garcia Lozano, Quiterie	•		n446
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No	N° de FAX
(613) 296-2431 ()		() -	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF CITIZENS ADMIN, SECURITY & ACCO 365 LAURIER AVENUE WES OTTAWA Ontario K1A1L1 Canada	es et construction: SHIP AND IMMIGRATION SMMDTN (ASA)	ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

, ,		
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address		
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur	
Talankana Na No da (élénkana		
Telephone No N° de téléphone		
Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm	
(type or print)		
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)	
Signature	Date	

Delivery Offered - Livraison proposée



Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.2	BESOIN	
1.3	COMPTE RENDU	2
1.4	Accords commerciaux	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.4	LOIS APPLICABLES	4
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1	Procédures d'évaluation	7
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
6.1	Exigences relatives à la sécurité	12
6.2	Besoin	12
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	12
6.4	Durée du contrat	
6.5	RESPONSABLES	
6.6	PAIEMENT	
6.7	Instructions relatives à la facturation	
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
6.11	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA (LIVRAISON)	
6.12	Instructions d'expédition - Livraison à destination	
ANNEX	E A – BESOIN	16
ANNEX	E B – BASE DE PAIEMENT	19

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ciincluses.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2019.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2018-05-22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées UNIQUEMENT AU MODULE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. N'envoyez pas la soumission directement à l'autorité contractante.

Réception des soumissions - TPSGC 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III, Noyeau 0B2 Gatineau, Québec, K1A 0S5

Tél.: 819-420-7201 FAX : 819-997-9776

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de la modif - Amd. No.

HN446 File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence et tel qu'amendé à l'article 2.1, Instructions, clauses et conditions uniformisées, de la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires. Les soumissionnaires sont requis de soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postel à la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière

Section III: Attestations

Section IV : Renseignements supplémentaires

Si le soumissionnaire fournit simultanément une copie papier de la soumission à l'aide d'une autre méthode de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique aura préséance.

• Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (trois (3) copies papier) Section II: Soumission financière (une (1) copie papier)

Section III: Attestations (une (1) copie papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires (une (1) copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites cidessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.3.1 Information additionnelle:

Courriel:

	ement (NEA) (Fournisseurs Canadiens) s-entreprises/s-inscrire-comme-fournisseur			
Le numéro d'entreprise - approvision	nnement est:			
3.3.2 Livraison offerte	Livraison offerte			
Bien que la livraison soit demandée est le	tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible			
3.3.3 Représentant de l'entrepré	eneur			
Nom et numéro de téléphone de la p	personne avec qui communiquer :			
Renseignements généraux Nom :	Suivi de la livraison Nom :			
Téléphone :				
Télécopieur :	Télécopieur :			

Courriel:

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Chaque soumission sera examinée pour déterminer si elle répond aux exigences obligatoires de cette DDP. Tout élément de cette DDP identifié par les mots «doit» ou «obligatoire» est une exigence obligatoire. La sollicitation qui ne respecte pas toutes les exigences obligatoires sera déclarée non recevable et disqualifiée. Les exigences obligatoires sont les décrites ci-dessous :

Le soumissionnaire doit respecter les spécifications décrites à l'annexe «A». Le simple fait d'énoncer la conformité à une exigence est insuffisant. Le soumissionnaire doit présenter une proposition bien structurée qui comprend tous les documents descriptifs et techniques nécessaires, afin de démontrer clairement qu'il se conforme à tous les points présentés à l'annexe A et ses annexes connexes. Les réponses seront évaluées selon une base simple et rigoureuse de réussite ou d'échec. Les propositions qui ne répondent pas à tous les critères obligatoires seront jugées non recevables et seront rejetées.

Les critères précis suivants seront spécifiquement recherchés dans la documentation de soumission à l'étape de l'évaluation. Le soumissionnaire est tenu d'indiquer clairement l'endroit où se trouve cette l'information dans sa soumission

	Critère	Répond / Ne répond pas	Référence
1	Dimensions maximales : 55 po x 30 po x 11 po (L x H x P)	٦	
2	Dépôt par le dessus	L	
3	3 compartiments : recyclage, papier et déchets	L	
4	1 sac-doublure dans chaque compartiment	L	
5	Ouverture à 2 portes avec fermetures magnétiques	L	
6	Structures en acier au fini de polyuréthane	L	
7	Dessus : MDF de 1 po (sans formaldéhyde) revêtu de peinture en poudre gris graphite	L	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.1.2 Évaluation financière

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions : * Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant tous les articles de la manière suivante : La somme des prix totaux de tous les articles (prix unitaire x quantité)

4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir un prix unitaire ferme, en dollars canadiens rendu droits acquittés 365 Laurier Ave West Ottawa, ON K1A 1L1), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

HN446. B8114-190211

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

•	· ·
Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une de d'attestation	es deux déclarations suivantes aux fins
A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire e	est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date
ou	
B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des s Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un mir	ix (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous
Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ciincluses.

6.2.1 Clause du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
<u>B7500C</u>	Marchandises excédentaires	2006-06-16

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

•

<u>2010A</u> (2018-06-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (insérer la date).

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est : Quiterie GARCIA LOZANO – Agente en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN L'Esplanade Laurier (LEL), 140 rue O'Connor, Tour Est, 4e étage, Ottawa, ON K1A 0S5

 $\,$ N° de l'invitation - Solicitation No. $\,$ B8114-190211/A

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446

N° de réf. du client - Client Ref. No. B8114-190211

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Téléphone: (613) 296-2431

Courriel: Quiterie.GarciaLozano@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable to Nom :	rechnique pour le contrat est : (compléter à l'adjudication du contrat)
Téléphone : Courriel :	Télécopieur :
dans le cadre du travaux prévus d technique; ceper	rechnique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés a contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des lans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable ndant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux ts peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise pa tante.
6.5.3 Respon	sable des achats
Le responsable (Nom : Titre :	des achats pour le contrat est : (compléter à l'adjudication du contrat)
Téléphone : Courriel :	Télécopieur :
en vertu du cont l'administration c contrat avec le re l'énoncé des trav	des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés rat. Il est responsable de la mise en œuvre d'outils et de procédures exigés pour du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le esponsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à vaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au dification au contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.4 Représe	entant de l'entrepreneur
Nom et numéro	de téléphone de la personne avec qui communiquer :
Renseignement Nom : Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Suivi de la livraison Nom :

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HN446. B8114-190211

Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser prix unitaire ferme précisé dans le contrat pour un coût de \$______ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017-08-17) Limite de prix

6.6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.4 Exigences en matière d'assurance

Clause du guide des CCUA G1005C (2016-01-28) Exigences en matière d'assurance

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) l'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.
 - b) un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante pour attestation et paiement. (compléter à l'adjudication du contrat)
 - un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article 5. Responsables

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur ______ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du ______ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

6.11 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

6.12 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés : rendu droits acquittés (DDP) 365 Laurier Ave West Ottawa, ON K1A 1L1 selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE A - BESOIN

Station de recyclage Quantité : 42

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) souhaite faire l'acquisition de stations de recyclage intérieures à trois compartiments, lesquelles seront installées dans des zones à forte circulation dans un immeuble de bureaux nouvellement construit au 365, avenue Laurier Ouest, à Ottawa, en Ontario.

<u>Capacité</u>: 30 gallons (10 gallons par compartiment) <u>Dimensions maximales (de la structure extérieure)</u>: 55 po x 30 po x 11 po (L x H x P) <u>Conception</u>

- Conception étroite; coins arrondis pour faciliter la circulation et éviter que les gens se fassent mal s'ils se heurtent contre la structure.
- Dépôt par le dessus
- 1 compartiment de matières mixtes; 2 compartiments de déchets
- 3 sacs-doublage (1 sac-doublage par a)
- 1 ouverture par compartiment. L'ouverture doit être assez grande pour pouvoir retirer les compartiments individuels de l'intérieur.
- Ouverture à 2 portes avec fermetures magnétiques à l'avant afin de faciliter l'accès pour nettoyer et retirer les compartiments intérieurs.

Matériel

- Structure : acier au fini de polyuréthane
- Côté : acier revêtu de peinture en poudre
- Finition sur le côté (couleur) : gris graphite, taupe
- Dessus : MDF de 1 po (sans formaldéhyde) revêtu de peinture en poudre gris graphite
- Sac-doublage : polyéthylène
- Couleur (dessus/côté/structure): La couleur ne doit pas être la même partout, mais les couleurs doivent être unies dans la famille du gris pour qu'elles s'harmonisent avec la plupart des agencements de couleurs.

Affiches/étiquettes

- Les pictogrammes, les affiches et les étiquettes doivent pouvoir être facilement changés et doivent être encastrés dans chaque panneau.
- Les affiches et les étiquettes doivent être protégées contre l'usure et les déchirures.
- Des affiches bilingues doivent être placées sur le mur au-dessus de chaque compartiment de la station de recyclage. Les images doivent être entièrement en couleur et illustrer les matières acceptées dans chaque compartiment (matières recyclables mixtes, déchets et matières destinées au compostage ou papier).

<u>Livraison</u>: Le produit doit être livré à 18 h, du lundi au vendredi, au quai de chargement situé au 365, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 1L1. IRCC prendra les dispositions nécessaires pour que le quai de chargement soit accessible. L'installation de toutes les stations de recyclage sur les étages de l'immeuble sera effectuée par IRCC et non par l'entrepreneur. Cependant, il incombe à l'entrepreneur de fournir la main-d'œuvre et l'équipement pour faire ce travail.

L'entrepreneur et tous ses employés doivent respecter les procédures obligatoires suivantes au 365, avenue Laurier :

Tous les employés de l'entrepreneur doivent être vêtus de façon appropriée en fonction de la nature et de l'emplacement des travaux. Ils doivent afficher leur insigne de sécurité des accès ainsi que le nom ou le logo de l'entrepreneur sur le vêtement de dessus afin de pouvoir être identifiés en tout temps. Pendant leur présence sur le site, les employés de l'entrepreneur pourraient être appelés à s'identifier en fournissant une carte d'identité avec

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

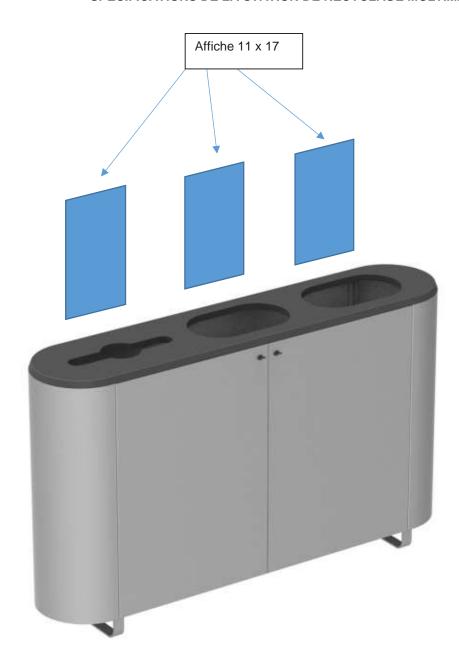
photo, comme un permis de conduire valide ou une carte santé, et ce, à tout moment.

- Le personnel de l'entrepreneur est tenu de porter des vêtements et des chaussures de sécurité, et il doit utiliser les dispositifs, le matériel et l'équipement de protection appropriés nécessaires conformément au Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail.
- 3. Aucune place de stationnement ne sera disponible pour le personnel de l'entrepreneur, sauf pour le véhicule de livraison au quai de chargement.
- 4. Des salles de toilettes seront attribuées à l'entrepreneur par le représentant d'IRCC.
- 5. Pendant et après la livraison, l'entrepreneur doit ramasser et enlever tous les rebuts, les caisses et les matériaux qui se trouvent sur les lieux. Il incombe à l'entreprise de livraison de s'assurer que les lieux demeurent sûrs et propres en tout temps.

Centre de recycla	ge	Quantité: 42
n/p offert: Fabricant offert :		

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

SPÉCIFICATIONS DE LA STATION DE RECYCLAGE MULTIMATIÈRES



Étiquette

Une copie d'une affiche PDF mesurant 11 po x 17 po sera fournie par le client au moment de l'attribution du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HN446. B8114-190211 Id de l'acheteur - Buyer ID HN446 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Le soumissionnaire doit fournir un prix unitaire ferme, en dollars canadiens rendu droits acquittés (365 Laurier Ave West Ottawa, ON K1A 1L1), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

Centre de recycla	age	Quantité: 42
n/p:		
Fabricant:		
Prix unitaire :	\$	
Livraison offerte:		